

Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire

Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel: 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr

Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 24 juin 2025

Ouverture de la séance à 18h35.

Présents: (16)

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, JAOUEN Christelle, REMY Nathalie, LEMAIRE Michel, USAL Yves, HINDY Marc, LE BERRE Yann, RIDOIRE Isabelle, ESPERONNIER Caroline, CHATELAIN Marie-Lise, GILLIOTTE Jean Pierre, DUBOIS-GOUCHAULT Camille, FRAMPIER Diane, DELAGE Frédéric, AUBIN Christophe.

Absents Excusés: (7)

BOIDRON Pascal, ARTAULT Jean Philippe, GUIBERT Pascal, MARCILLE Valérie, BOIS Laurence, HINDY Michel, SCHURDEVIN Fabrice.

Absente: (1)

LEROUX Sophie.

1 – Calendrier Sportif saison 2026

Le projet est présenté. Il est joint en annexe 1 de ce CR.

Calendrier sportif 2026 approuvé à l'unanimité

2 – Point Trésorerie

Le trésorier présente le niveau des comptes à ce jour.

La marche par rapport au budget prévisionnel est bonne, nous sommes sur une balance un peu plus favorable grâce à des dépenses en moins.

3 – Demande de subvention de l'ATG Tours

Dans un courrier en date du 10 mars 2025, le club de l'ATG Tours renouvelle sa demande de subvention auprès du Comité Départemental en vue de l'organisation de son ITF Senior Plus qui se déroulera du 27 juillet au 2 aout 2025.

Somme demandée : 1000 €

Attribution d'une subvention de 1000 € approuvée à l'unanimité

Une convention de partenariat sera établie entre les 2 parties.

4 – Point ressources humaines

A – Entretiens professionnels annuels

Les 2 entretiens de Sylvie et de Virginie ont été effectués.

Ils se sont bien passés sans remarques particulières. La situation et la gestion de nos 2 salariées leur conviennent.

B – Télétravail pour la secrétaire comptable

Il a été proposé à Sylvie, lors de son entretien professionnel annuel de se mettre en télétravail le mercredi matin (9h30 – 12h30). Proposition qu'elle a acceptée.

Sylvie bénéficiera du pack office pour son PC personnel par le biais du contrat FFT.

Mise en place de ce nouveau régime de travail validé à la majorité. 1 voix contre.

C – Recrutement d'un DE en CDD pour assurer les animations sur la caravane sportive

Comme chaque année, il est proposé le recrutement M. Pablo MOINE, DE, en CDD afin d'assurer les animations sur les 6 étapes de la caravane sportive du Conseil Départemental sur Juillet.

Durée du contrat = 106h30

Coût chargé pour le comité (frais de déplacements compris) = 3500 € environ

Recrutement validé à l'unanimité.

5- Information commission Arbitrage

A – Projet de tutorat des nouveaux arbitres A1

Un manque d'engouement d'une grande partie des arbitres formés pour accompagner, encadrer et aider les nouveaux arbitres nous font repousser ce projet.

B – Attribution de nouvelles qualifications

Conformément aux articles 21 et 23 des règlements Sportifs fédéraux et après validation des résultats par la Commission Départementale d'Arbitrage, il est proposé au Comité Directeur de valider l'attribution des nouvelles qualifications :

JAP 1

Isabelle RIDOIRE – US Chambray les Tours Flavien GENEST – Padel Shot St Pierre des Corps Vincent HOULIER – TC Jocondien Antony DUVAL – TC Cinq Mars la Pile Stéphane TEXIER – AC Amboise Diane FRAMPIER – Skin Up Academy

Attribution des qualifications JAP 1 approuvée à l'unanimité

<u>A 1</u>

Diane FRAMPIER – Skin Up Academy
Loïc ORGEL – ATG Tours
Nathalie METAIS – ATG Tours
Ulysse MORILLON – TC Tours
Lucie FROMENT – TC Tours
Isaac DOUSSET – TC Tours
Augustin BOUILLEAU – TC Lochois
Mattéo AKIKI – RS St Cyr sur Loire
Clémence GUILLEREAU – TC Cinq Mars la Pile
Martin PIVRY – US Genillé
Adrien BOURGEADE – AC Amboise
Olivier DUTARTRE – AS Montlouis
Agnès COUTON – As Montlouis
Elliot TOST – Luynes AS

Attribution des qualifications A 1 approuvée à l'unanimité

C – Projet de création d'une école d'arbitrage

La saison 2026 verra naître la première école d'arbitrage dans notre comité.

L'objectif est d'aller susciter des vocations chez nos jeunes licenciés au sein des écoles de tennis et de les amener à un niveau ++ de l'arbitrage.

Celle-ci sera ouverte aux jeunes de 14 à 18 ans qui seront pris ½ journée par mois (d'octobre à Avril) afin de les amener à l'examen de A1. La formation aux fonctions de juge de ligne sera intégrée.

La localisation des séances sera déterminée en fonction de la provenance des élèves.

D – Calendrier des formations de niveau 1

Christelle JAOUEN, présidente de la CDA présente le calendrier des formations de Niveau 1 prévues sur la saison 2026.

- Seances en presentier d'octobre à décembre + formation e-learning - Coût : 30 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE – COMITE D'INDRE ET LOIRE Rue Suzanne Lenglen – 37000 TOURS Tél : 02 47 38 44 01 – Mail : comite.indre-et-loire@fft.fr

JAP 1 – 1 séance en soirée + formation e-learning, sur Avril.

- Evaluation en e-learning.

- Coût : 20 €

JAT 1 — De février à avril, 6 ou 7 séances en présentiel + formation e-learning.

- Coût: 40 €

Les dates des formations et des recyclages de niveau 2 nous seront communiquées par la Commission Régionale d'Arbitrage.

E – Candidatures pour intégrer la Commission Départementale Arbitrage

Diane FRAMPIER – Skin Up Academy, élue du comité, demande à intégrer la commission. Loïc ORGEL – ATG Tours, demande à devenir membre coopté de la commission.

6 - Parole aux clubs

A) Carole BARREAU- US Chambray tennis

Question posée lors du dernier CODIR restée sans réponse faute d'éléments.

Le comité ne pourrait-il pas acheter un kit de tennis Fluo et le rendre disponible à la location ou au prêt pour les animations dans les clubs ?

<u>Eléments manquants</u>: Le coût à l'achat d'un tel kit est de 600 € environ et se loue environ 200 €.

Il est proposé l'achat d'un kit à destination des clubs. Une location de 100 € sera demandée par emprunt avec caution.

Proposition d'achat adoptée à l'unanimité.

Proposition de location adoptée à la majorité. 2 voix contre.

B) Eric JEANNEAU – TC Genillé, Delphine REINMUTH – TC Château la Vallière, David GOURIN – TC Bléré Val de Cher

La date de remise des premières raquettes est trop tôt. Nos écoles de tennis démarrent à peine et on ne connaît pas encore avec certitude les jeunes néo licenciés que nous aurons pour cette nouvelle saison.

Nous ne ferons pas la promotion de cette action.

Réponse : Il est délicat de faire cette animation plus tard, la majorité des écoles de tennis ayant déjà démarré, il semble nécessaire que les enfants ne soient pas dotés trop tard de leur « première » raquette.

Nous sommes également tributaires du Château de Villandry qui souhaite organiser cette manifestation à l'occasion des journées du patrimoine.

C) Jean Pierre RONDEAU – ASPO Tennis

Juste une petite remarque, non agressive...

Lorsqu'un membre pose une question sur le groupe WhatsApp (genre recherche de matériel, ou déplacement RG, etc...), il ne sert à rien de répondre par une réponse négative, cela ne fait pas avancer le sujet et surtout encombre le groupe.

Réponse : Remarque légitime ! A chacun d'en tirer les conséquences.

D) David GOURIN-TC Bléré Val de Cher

Il serait bien que lors de l'élaboration des calendriers de championnats que la commission tienne compte des doléances des clubs.

Nos avions demandé à ce que notre équipe 3, faute de joueurs à classement suffisant, ne reparte qu'en division 4 ou 5. Nous n'avons pas été écoutés.

Réponse : Les doléances ne sont que des souhaits et ne sont en aucun cas acquises !!

Plus de 90% des doléances reçoivent un écho favorable mais il en reste toujours auxquelles nous ne pouvons pas répondre favorablement ou que partiellement.

Le travail de construction des calendriers est considérable et la commission a des contraintes, des obligations ou autres doléances à prendre en compte ce qui fait qu'il n'est malheureusement pas toujours possible de dire oui à tout le monde.

Pour le cas présent, le responsable de la commission avait pris la peine d'appeler et d'expliquer pourquoi nous ne pouvions pas donner de réponse favorable et s'en était même excusé...

E) Olivier DUTARTRE – AS Montlouis Tennis

Concernant les tournois..:

Étonnement quant à la densité sur la période actuelle avec un tournoi (Fondettes pour le nommer) qui de par son décalage de dates avalisé, a siphonné une grande partie des joueurs généralement engagés sur d'autres tournois...

La "règle" n'était-elle pas de se repositionner sur des dates qui n'impacteraient pas les tournois déjà en place ?

Réponse :		<u>2024</u>	<u>2025</u>	
	Fondettes	239	195	- 44 participants, soit –18,5 %
	Montlouis	103	97	- 6 participants, soit –5,9 %
	Monts	94	110	+ 16 participants, soit + 17 %
	Bléré	97	102	+ 5 participants, soit + 4,90 %
	Chanceaux	81	78	- 3 participants, soit -3.5%

Il est vrai que le tournoi de Fondettes a été décalé mais à la vue des chiffres, il semble utopique de dire qu'à cause de cela les tournois de la même période se sont faits siphonner les joueurs.

Nous essayons au maximum que les tournois se repositionnent sur des dates identiques d'une saison à l'autre mais il subsiste toujours des aléas ou des doléances qui viennent contrecarrer la « règle ».

Les validations de ces modifications par la commission homologation sont toujours acceptées de sorte que personne ne soit lésé et que chaque club puisse y trouver son compte.

7 – Informations diverses

A – Point Licences

A ce jour, le comité compte 10 510 licenciés soit une progression de + 5.71 % alors que la progression moyenne nationale n'est que de 4%.

La perspective pour la fin de saison est à 10 800.

Petit bémol car chez les jeunes nous constatons une très légère baisse de 25 licences.

Belle progression des licences Padel passant de 327 fin de saison dernière à 642 à ce jour (+ 315). Notre département a enregistré cette année ses 12 premières licences Pickleball.

B – Convention d'occupation des locaux (Comité / Ville de Tours)

- Echéance au 31/08/2025
- Convention en cours de renouvellement

C – Médailles fédérales

La liste proposée par le président est votée à l'unanimité.

Afin de garantir l'effet de surprise pour les clubs qui le souhaitent, la liste ne sera pas diffusée sur le CR.

D – Tarifs des compétitons saison 2026

- Participation aux entrainements départementaux et la section sportive Corneille : 80 €

- Compétitions par équipes : 50 € (Tarif fédéral)

- Compétitions individuelles : ° Adultes : 16 €

° Enfant : 8 € ° Double : 22 €

Tarification 2026 approuvée à l'unanimité

E – Résultats Sportifs

* Championnat de France Interclubs :

TC Tours Dames descend de N1 à N3 (forfait général)

ATG Tours Dames monte de N3 à N2

TC Tours Messieurs monte de N3 à N2

ATG Tours Messieurs maintien N3

TC Jocondien maintien N4

AS Montlouis descend de N4 à Pré-Nat

TC Tours 2 Messieurs descend de N4 à Pré-Nat

* Championnat Régional, montée en Pré-National :

Messieurs: US Chambray 1

* Championnat Départemental, montée en Régional :

Messieurs: TC Tours 5, AC Amboise, TC Jocondien 3

Dames: AS Fondettes

* Champions régionaux individuels :

```
15/16 filles
           - Marie KOLVINTER (ATGT)
+35 M
            - Geoffrey CHABROL (AS Montlouis)
+ 45 M
            - Julien KREHER (RS St Cyr)
+ 50 D
           - Sabrina LEGER (ATGT)
+ 55 M
            - Fabrice SCHURDEVIN (TCT)
           - Véronique RENOU (ATGT)
+60 D
+ 70 M
           - Fabrice CARREZ (ATGT)
+ 75 D
           - Marietta GAUTIER (TCT)
```

F – <u>Label Bénévolat</u>

- 2 clubs de notre territoire vont se voir remettre le label Bénévolat :
 - * TC Cinq Mars la Pile le dimanche 29 Juin.
 - * TC Ballan Miré le mercredi 2 juillet.

Félicitations à eux et à leurs dirigeants pour cet engagement.

G – Dates à retenir

- Réunion de rentrée des dirigeants : Jeudi 28 Août à la maison des sports. 2 items principaux seront abordés, les aides au développement 2026 et les enseignants dans les clubs
 - Challenge des présidents : Dimanche 31 Aout
- Remise de « Ma première raquette » le samedi 20 septembre après midi sans réunion le matin (pas de salles de dispo...).

H – Demande d'aide financière exceptionnelle

- Mme Christelle JAOUEN et M. Philippe MERCIER respectivement sélectionnés pour leur stage JAT 3 et JAE 3 au mois d'août à Roland Garros, ont exprimé une demande d'aide financière exceptionnelle afin de combler le défraiement de la FFT, très loin du coup réel de ce séjour en pleine période estival. Une demande du même type sera également formulée auprès de la Ligue.
 - * 150 € x 2, soit une dépense exceptionnelle de 300 €

Aide financière exceptionnelle acceptée à l'unanimité

I - Autres

/

Marc HINDY: Suite aux derniers échanges sur le groupe WhatsApp concernant les difficultés de recrutement d'enseignants pour les écoles de tennis, la solution la plus évidente semble être la mutualisation entre clubs. Ce sujet sera largement évoqué lors de la réunion de rentrée des dirigeants.

Jean Pierre GILLIOTTE: Des contacts sont en cours avec des partenaires pour la saison 2026.

Sportif: Les communications pour les compétitions de rentrée chez les Seniors, le TE et les Senior Plus sont parties ou sur le point de partir.

Organisation : Les horaires d'ouverture du comité pour la période de juillet et aout sont légèrement décalés (avancés d'une heure) :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30-17h30

- Mercredi : 8h30-11h30

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 20h30.

Original signé et archivé au comité départemental le 03 / 07 / 2025

Philippe MERCIER Secrétaire Général ERIC LEVIEUGE Président